



BULLETIN POLITIQUE

POLICY

ISSUE ÉMISSION	DATE
256	2008 06 30
	Y-A M D-J



ADVANCE NOTICE

PRÉAVIS

Policy number and title:

Numéro et titre de la politique :

**COMMISSIONER'S DIRECTIVE 041 –
INCIDENT INVESTIGATIONS**

**DIRECTIVE DU COMMISSAIRE N° 041 –
ENQUÊTES SUR LES INCIDENTS**

Why is this policy changing?

CD 041 on Incident Investigations will be amended because of a procedural change to the review by the Senior Deputy Commissioner and members of the CSC's Executive Committee of national investigations as well as other relevant information from fact finding reports.

Pourquoi la politique sera-t-elle modifiée?

La DC 041 relative aux enquêtes sur les incidents sera modifiée en raison d'un changement de procédure en ce qui concerne l'examen par le sous-commissaire principal et les membres du Comité de direction du SCC des enquêtes nationales ainsi que de toute autre information pertinente tirée des rapports d'examen des faits.

The technical change results from a recommendation of the Correctional Investigator's Investigation Report into the death of an inmate in a medium-security institution.

Cette modification de forme fait suite à une recommandation formulée dans le rapport d'enquête rédigé par l'Enquêteur correctionnel à la suite du décès d'un détenu survenu dans un établissement à sécurité moyenne.

What is changing?

Paragraph 50 will be amended to: "The Senior Deputy Commissioner and members of the CSC's Executive Committee will review findings, *including information from relevant fact finding reports related to the incident that was investigated so that they are fully aware of key issues from different investigations/reviews,* and approve recommendations and action plans developed in response to national investigation reports and formally close these investigations."

Qu'est-ce qui sera modifié?

Le paragraphe 50 sera modifié comme suit : « Le sous-commissaire principal et les membres du Comité de direction du SCC doivent examiner les constatations, *ainsi que tout renseignement tiré des rapports d'examen des faits pertinents liés à l'incident sous enquête, afin d'être au fait des questions importantes concernant différents examens/enquêtes* et doivent approuver les recommandations et les plans d'action mis au point en réponse aux rapports d'enquête nationale, ainsi que clore officiellement les enquêtes en question ».

Accountabilities?

The accountabilities relate to the Director General of Incident Investigations.

Y aura-t-il des comptes à rendre?

La directive énonce clairement les responsabilités du directeur général des Enquêtes sur les incidents.

Who will be affected by the policy?

All staff in the Incident Investigations Branch.

Qui sera touché par la politique?

Tous les membres du personnel de la direction des Enquêtes sur les incidents.

Expected cost?

This change will not affect the overall costs of the investigative process beyond the present resources dedicated to this function.

Other impacts?

None

Implementation:

This change to the policy will come into effect immediately. CD 041 will be updated in the near future.

Contact:

- Drury Allen
- Director General, Incident Investigations Branch
- 613-947-3922
- allenwd@csc-scc.gc.ca

Quels coûts prévoit-on?

Les coûts associés à cette modification ne dépasseront pas les ressources accordées pour cette fonction.

Y aura-t-il d'autres répercussions?

Aucune

Mise en œuvre :

Ce changement à la politique entrera en vigueur immédiatement. La DC 041 sera mise à jour prochainement.

Personne-ressource :

- Drury Allen
 - Directeur général des Enquêtes sur les incidents
 - 613-947-3922
 - allenwd@csc-scc.gc.ca
-